



N° 007 - 2025

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné, **M. François CHARRIER**

Association : **Pétanque Landaise**
Domiciliée à **Saint-Julien-des-Landes**

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de **2ème catégorie, terrain stabilisé , rue du Stade à Saint-Julien-des-Landes**

Le samedi 12 avril 2025 de 14h à 22h

Pour le motif : **Organisation d'un tournoi open de pétanque.**

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 12/03/ 2025

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné, **Joël BRET, Maire de Saint de Saint Julien des Landes**

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-I et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique –

L' **association Pétanque Landaise** représentée par **M. François Charrier**,

est autorisée à ouvrir un débit temporaire de boissons de **2ème catégorie sur le terrain stabilisé , rue du stade à Saint-Julien-des-Landes**

Le samedi 12 avril 2025 2025 de 14h à 22h

Pour le motif : **Organisation d'un tournoi open.**

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Saint Julien des Landes, Le 12/03/2025
Le Maire,

Joël BRET

